



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Perpignan, 2 février 2023

Le Département a voté un budget offensif pour protéger et préparer l'avenir des Catalan.e.s !

Ce jeudi 2 février, les élu.e.s de l'Assemblée départementale se sont réuni.e.s en séance plénière sous la présidence d'Hermeline MALHERBE et composée de 31 dossiers à l'ordre du jour avec notamment le vote du budget. Les élu.e.s de la Majorité départementale ont réaffirmé leur opposition à la retraite à 64 ans et ont rappelé leur engagement en faveur de la ligne à grande vitesse Montpellier-Perpignan.

Hermeline MALHERBE, Présidente du Département, a assuré en ouverture : «*« Parce que nous partageons les préoccupations des Catalan-e-s sur l'accès à la santé, les déplacements, l'emploi, le logement, l'accessibilité des services publics, nous agissons afin d'apporter à chacune et à chacun des solutions concrètes ! Le budget du Département que nous votons aujourd'hui traduit cette volonté politique de protéger et de préparer l'avenir des Catalan-e-s en 2023 ! » »*

Les élu.e.s ont adopté un budget primitif de 661,4M€ qui intègre pour la première fois la renationalisation du Revenu de solidarité active (RSA). Dans un contexte économique et social tendu, le choix effectué en 2022 de booster l'insertion professionnelle et sociale en expérimentant la renationalisation du RSA se traduit concrètement par un impact positif budgétaire de 17,6M€. Des postes ont été créés pour muscler l'insertion des bénéficiaires du Revenu de solidarité active (RSA) représentant un effort de 2,7M€. Grâce à un budget maîtrisé et notamment à un taux d'endettement mesuré, le Département va pouvoir mettre en œuvre d'ambitieux investissements pour préparer l'avenir des Catalan.e.s pour un budget total dédié à l'investissement de 165,8M€ (+4,9M€), un effort sans précédent. En 2023, le Département investira, par exemple, dans de nouvelles véloroutes (10,7 M€), la construction d'une nouvelle cuisine centrale à Millas (3,1 M€), des tablettes pour les collégiens (3,1 M€), le développement des énergies renouvelables et le développement du port de Port-Vendres. Le Département

HÔTEL DU DÉPARTEMENT - 24 quai Sadi Carnot - BP 906 - 66 906 Perpignan Cedex

CONTACT PRESSE : Alexandra GIRARD, attachée de Presse. Tel 07 86 48 14 90 (sauf le mercredi)

Eva ENGZELL, directrice adjointe de la communication, Tél 06 09 86 25 77

(uniquement le mercredi)

leDépartement66.fr





affiche également sa volonté de protéger les Catalan.e.s en augmentant sa contribution au Service départemental d'incendie et de secours SDIS pour renforcer la protection civile de la population (+6,8M€), en aidant les communes et intercommunalités pour répondre aux besoins des habitant.e.s pour 19,8M€, en renforçant l'aide sociale à l'enfance (+11,8M€) et la prestation de compensation du handicap (+1,4M€).

D'autres dossiers étaient à l'ordre du jour comme la mise en œuvre de plusieurs actions visant à garantir l'égalité entre les femmes et les hommes et le soutien aux associations mobilisées contre toute forme de discrimination. Les élu.e.s ont voté en faveur d'un nouveau contrat local de santé « Montagnes catalanes » pour améliorer l'offre de santé pour les 5 prochaines années. Côté culture, le Département a opté pour renforcer son soutien en faveur de la culture et des acteurs locaux tout comme il continuera à protéger et valoriser la langue et la culture catalane. 8,2M€ d'aides ont été votées pour la construction et la rénovation de logements pour les bailleurs sociaux publics et privés.

Les élu.e.s ont adopté une motion pour réaffirmer le droit à une retraite en bonne santé et qui permette à tous les travailleurs de vivre dignement en exigeant du gouvernement le retrait du projet de reporter l'âge légal de départ à la retraite à 64 ans, d'augmenter la durée de cotisation pour examiner avec les partenaires sociaux d'autres pistes porteuses de solutions.

Les élus ont également réaffirmé leur engagement en faveur de la ligne à grande vitesse Montpellier-Perpignan en rappelant qu'aujourd'hui, le projet est phasé et budgété. L'Assemblée départementale a voté aujourd'hui 9,2M€ de crédits pour la LGV pour la période 2023-2027

Par des choix politiques forts, les élu.e.s du Département travaillent pour construire un territoire solidaire et attractif avec plus de services publics, plus de logement, plus d'emploi et des habitant.e.s mieux protégés avec une qualité de vie toujours améliorée et un avenir meilleur.

HÔTEL DU DÉPARTEMENT - 24 quai Sadi Carnot - BP 906 - 66 906 Perpignan Cedex

CONTACT PRESSE : Alexandra GIRARD, attachée de Presse. Tel 07 86 48 14 90 (sauf le mercredi)

Eva ENGZELL, directrice adjointe de la communication, Tél 06 09 86 25 77

(uniquement le mercredi)

leDépartement66.fr



Budget Prévisionnel 2023

661 421 784 €

Solidarités · 50,10 %

331 365 893 €

Personnes âgées

Personnes handicapées

Protection de l'enfance et des familles

Accompagnement social et Insertion

Pour
100€
dépensés

Jeunesse & Éducation

Infrastructures et Mobilités

Citoyenneté · 22,01 %

145 591 710 €

Aménagements · 27,89 %

184 464 181 €

Sécurité civile

Aménagement et Accompagnement
des communes

Culture & Patrimoine

Eau
et Agro/Environnement

Sports

Logement

